

# **l'écho du marronnier**

Janvier 2014 N°72



**Emotion lors de la cérémonie des vœux; la dernière des trois mandats de maire de Pierre Javelle.**

**L'assistance, attentive tout au long du discours, a longuement applaudi l'intervention du maire.**

## Le mot du maire



### Réhabilitation du centre du village

Nous espérons tous que le chantier d'aménagement du centre ancien du village serait terminé pour la fin de l'année, nous avons fait le

maximum pour y arriver. Que ce soit notre bureau de maîtrise d'œuvre ou les différentes équipes d'ouvriers, tout a été fait. Et pourtant il reste encore beaucoup de travail avant l'achèvement total des travaux !

### Retard dans les travaux

Plusieurs raisons à ce retard. La première : la « découverte » d'un grand nombre de non conformités au bon fonctionnement de notre réseau d'assainissement. La remise en état de ces malfaçons a pris beaucoup de temps et mobilisé plus que prévu les ouvriers de l'entreprise TP2B. La reprise des branchements d'eau potable a été, elle aussi, plus longue et délicate que prévu : environ 70 branchements ont été refaits. A ce propos, les désagréments que beaucoup d'entre nous ont connu sont désormais terminés, l'ensemble du réseau neuf est en eau, ce qui ne peut qu'améliorer l'ensemble de la distribution. Autre raison au retard : la pose des caniveaux en pavés. Les « tours de volets » exigent beaucoup de soin, donc de temps. L'entreprise ISS n'a pas prévu suffisamment de personnel pour cette tâche semble-t-il. Enfin le béton désactivé a lui des exigences en termes de météo : pas de pluie pendant 48 heures, pas de gel non plus ! Nous sommes tous navrés de cet état de fait, courage à ceux qui continuent à subir les nuisances liées au chantier, de meilleurs jours arrivent ! Croyez bien que si nous avons eu la possibilité de modifier le cours des choses cela aurait été fait !

Il reste à terminer les caniveaux et tous les ouvrages pavés, les zones en béton désactivé non achevées et les enrobés routiers : voirie et places de stationnement. Le câblage électrique et celui de

France télécom doivent se faire avant que ne disparaissent, enfin, les supports ErdF. S'ajoute le mur de soutènement de l'église qui en s'écroulant bloque la finition du carrefour et va nécessiter un travail très important et coûteux pour sa remise en état partielle. Des solutions sont actuellement à l'étude. Nous espérons bien que cela ne durera pas trop !

### Enfouissement du réseau électrique

Autre chantier pratiquement terminé : l'enfouissement de la ligne 20 000 V du haut du village. Les câbles sont posés sur toute la longueur utile, en attente aux pieds des pylônes à raccorder depuis une quinzaine, ErdF interviendra courant janvier !!

### Urbanisation de la zone des Henriottes

L'impasse des Henriottes elle aussi est en voie d'achèvement, bordures de trottoirs, caniveaux posés, voirie en enrobé terminée. Il faut dire que la pose des enrobés était prévue le 12/12. Le 11/12 en début d'après midi on nous demandait encore un branchement d'eau (réseau dans l'axe de la chaussée) !! Cela fait deux ans que nous prévenons les riverains ! Les trottoirs ne sont pas enduits car ErdF n'a toujours pas réalisé les raccordements au câble enterré sous trottoirs. Patience !

### Vœux pour 2014

Nouvelle année, elle est là toute proche; aussi avec le Conseil municipal nous vous présentons nos vœux pour 2014. Excellente santé à tous, que vos désirs les plus chers se réalisent. Souhaitons à notre pays la sérénité et une santé économique bien meilleure ; souhaitons aussi une paix durable dans le monde. Bonne année à tous !

### Dernier mot

Ce mot du maire, celui du bulletin n°72 est le dernier ; dernier de ce mandat, dernier de la fonction de maire que j'exerce depuis 19 ans, dernier de l'élu du village que j'ai été pendant 37 ans. La charge de maire est riche, enthousiasmante, elle est aussi difficile, parfois ingrate souvent technique et délicate, toujours prenante. J'ai toujours essayé de mener cette tâche avec un seul objectif : l'intérêt général, l'attention et le « mieux être » de tous, l'image donnée par le village. Cela demande un investissement personnel lourd et de tous les ins-

tants. J'ai beaucoup appris dans l'exercice de cette noble fonction, en particulier en matière de relations humaines : le maire doit être à l'écoute, disponible à chaque instant, toujours prêt à réagir face à la conjoncture présente, qu'elle soit heureuse ou malheureuse. J'espère simplement avoir été à la hauteur de la fonction. Durant ce temps bon nombre de projets ont été menés à bien, dans l'intérêt de notre collectivité, de notre village ; pour essayer de faire de Chaudeney, mon village d'adoption, un lieu où « il fait bon vivre ». Cela a été possible grâce à la

confiance que vous avez accordée à mon équipe et à moi-même pendant tout ce temps. Merci infiniment à toute l'équipe, au personnel communal, merci à tous ceux qui se sont investis dans la vie de notre collectivité, à nos conjoints car notre investissement a forcément des conséquences sur la vie familiale et se vit à deux, merci à vous tous enfin. Je souhaite autant de satisfaction que j'ai eu la chance d'en avoir à l'équipe qui nous succédera. Et surtout « bon vent » à Chaudeney !

Pierre Javelle.

## Ils sont arrivés au village en 2013

M. Cédric PARIZOT : 311 Rue Jean Rosman

M. et Mme CASTRO David : 71 rue du Chazot

M. et Mme PEQUIGNOT Gino : 99 rue du Chazot

Mlle Lucie RECOLET et M. Ludovic PENERAT : 61 Le Grand Jardin

M. et Mme Jean-Michel GUIDAT : 168 rue des Coquillottes

M. et Mme CUIENGNET Jean-Noël : 91 rue Emile MOSELLY

M. et Mme Ibrahima CISSÉ : 25 Rue Léon RAM-PONT

Mlle HOCHART Jennifer et M. Thibault DE GALLARD TERRAUBE : 4 rue Cpte Paturaud

Mlle GRÜN Mélissa et M. Mickaël ROMMENS : 25 rue Edmond GERARD

Mlle Vanessa FILLION et M. Thomas BOIS : 48 rue du Cpt Paturaud

M. David BOIVIN et M. LECLERC : 232 rue des Coquillottes

Mlle Cindy GUETTIER et M. Florian HENON : 185 rue André BACHMANN

Mlle Léna BAILLY et Mlle Solenne ROY : 133 rue du Sonforé

M. MATRINGE André : 570 rue des Vignes Noël

M. Jordy KOSTREZEWA : 61 rue du Commandant FIATTE

Mme Nadine DUCRET : 36 rue Gaston BICQUELET

Mme FION Nelly et Mme SINDONINO Astrid : 2 rue Emile MOSELLY

Mlle Sarah CHRETIEN et M. Rodolphe TOCQUE : 604 Route de Toul

M. et Mme GALARME Stéphane : 101 rue de la Fontaine

M. et Mme METZGER Jean-Claude : 382 rue des Vignes Noël

Mme Marie LECLERCQ : 57 rue de l'Eglise

Mme GODEFROY Perrine et M. MILITICH Florian : 181 Rue du Sonforé

## ETAT CIVIL

### Naissances

ALLIOTE Oscar né le 26-10-13

ROY Sören né le 29-10-13

MANDRON Lyna née le 13-11-13

Robin MILITICH né le 30-12-13

Bienvenue au village et félicitations aux parents.

### Mariage

Le maire a célébré le mariage de

Ludovic SEELWEGER et Alexandra WATTECANT

le 9 novembre 2013.

Félicitations aux jeunes époux.

### Décès

M. Adelino DA SILVA est décédé le 13 décembre 2013.

A toute sa famille, nos très sincères condoléances.

## Bienvenue à SAINT-NICOLAS !



Saint Nicolas, saint patron de la Lorraine et protecteur des petits enfants, était en visite à Chaudeney vendredi 6 décembre dernier.

Cette année, contrairement aux us et coutumes, le Bon Saint Nicolas n'a pas souhaité, par mesure de sécurité, défiler avec son cortège dans les rues du village en raison des travaux d'aménagement de la voirie. C'est bien au chaud, dans l'extension de la salle Maurice Bouchot, décorée pour la circonstance, que le rendez-vous avait été donné à nos jolies petites têtes blondes.

Beaucoup d'émotion de la part des enfants (et aussi des parents... !) face à cette rencontre si proche ! C'était aussi plus commode pour le bon Saint Nicolas d'entamer le dialogue et d'offrir les friandises aux enfants sages.

Comme de coutume, tous les participants étaient invités à partager quelques boissons et gâteaux. Pour les plus grands, Bernadette avait préparé son vin chaud, toujours très apprécié.

Gérard ANDRE

## Repas des aînés

Dimanche 24 novembre dernier, la Municipalité a convié tous les Aînés du village à partager la journée traditionnelle qui leur est réservée et leur a offert le déjeuner, le dîner, ainsi qu'une animation musicale.

Comme à l'accoutumée Monique et Bernadette avaient décoré la salle avec beaucoup de goût.

Les membres du Conseil d'administration de Familles Rurales étaient « sur le pied de guerre » pour assurer le service avec toute l'efficacité que nous leur connaissons.

La M.J.C. « Les Naux », représentée par Denis et son équipe masculine de cuistots ont « assuré » comme des chefs la confection de plus de 60 repas à midi et environ 40 le soir.

Pour faire saliver un peu ceux qui n'ont pas encore « l'honneur » d'être considérés comme aînés, voici les menus qui nous ont été servis :

A midi : Croustade de langoustines sauce aurore suivie d'un filet mignon de bœuf en croûte, accompagné de gratin dauphinois et de haricots verts ; en dessert, crème brûlée et tarte aux amandes. Pour le soir : velouté de châtaignes, quiche saumon-brocolis, quiche lardons-fromage et en dessert mousse au chocolat.

Inutile de vous dire que chacun a très largement



apprécié cette bonne journée gustative et musicale qui rime déjà depuis de nombreuses années avec convivialité et partage inter-génération.

Félicitons l'ensemble des acteurs ayant permis d'assurer cette complémentarité exemplaire qui règne dans notre village entre la Municipalité et les différentes associations, contribuant ainsi à instaurer un climat social agréable pour chacun.

Souhaitons tous ensemble que notre village conserve ce gage de qualité et reste « le village où il fait bon vivre ! »

Gérard ANDRE

## Bilan d'activités de la MJC pour 2012/2013 et perspectives pour l'année à venir :

La MJC a réalisé son Assemblée Générale le 29 Novembre 2013, et en voici les éléments les plus marquants.

La MJC a toujours eu pour objectif d'être un espace de rencontre et de vie pour les habitants de Chaudeney. Pour cela, les activités proposées sont diversifiées. C'est encore le cas pour 2012/2013 avec la mise en place des cours de Zumba et Qi gong.

Cette campagne a été un bon cru mais depuis septembre dernier nous constatons une baisse du nombre de participants aux activités hebdomadaires, les problèmes économiques généraux étant certainement en cause.



Les contraintes administratives que connaissent les associations ces dernières années pèsent sur le fonctionnement de la MJC, qui rappelons-le n'est constituée que de bénévoles. Une autre difficulté à surmonter chaque année est l'organisation du centre aéré, pour trouver de nouvelles activités et constituer une équipe d'animation et de direction.

En 2013 le centre aéré a été une véritable réussite plébiscitée par tous, la ruche a fait le plein d'enfants avec des activités et une équipe d'encadrement au « top ».

Le bénévolat, avec ses bons moments et ses difficultés, reste une belle école de la vie qui nous apprend à donner mais aussi à recevoir. La Lorraine a la palme de la générosité associative et

Chaudeney en est un des ses fleurons grâce à l'ensemble des associations en activité sur le village. C'est donc un grand merci que nous voulons transmettre à l'ensemble des bénévoles du village et souhaiter une longue vie à la dynamique de toutes les structures associatives !!

La MJC remercie Monsieur le Maire et l'ensemble de la Municipalité pour l'aide matérielle et financière qu'elle a toujours su mettre à la disposition de notre association. Un autre merci aux autres associations pour tout le travail réalisé en commun et aux habitants pour la confiance qu'ils nous témoignent.

### [Le rapport financier :](#)

Il montre un solde positif, témoignant de la bonne santé de la MJC pour cet exercice et sécurité qui permettra de compenser la baisse d'activité à prévoir pour la campagne à venir.

### [Les activités de 2012/2013 :](#)

- Danse de salon : cours avancé, peu de participants mais un cours qui dure !
- Qi gong : beaucoup de participation,
- Relaxation : toujours autant de succès avec notre professeur Sylvette Rassinoux qui nous est toujours fidèle et que nous remercions chaleureusement,
- Gymnastique : peu de participants mais des fidèles,
- Zumba : beaucoup de monde depuis septembre,
- Judo : plusieurs cours sur notre dojo en 2012/2013 gérés par le club de judo de Toul AJT54. Un seul cours continue pour la campagne suivante,
- Atelier lecture : il existe depuis 10 ans et tient toujours ses promesses,
- Club cuisine : « réservé » exclusivement aux hommes, mais oui mesdames, et toujours au top avec notamment chaque année la réalisation du repas des aînés de Chaudeney,

- La « ruche » : avec pas moins de 140 enfants présents en cumulé sur les 3 semaines,
- Le 14 Juillet organisé conjointement avec Familles Rurales,
- La fête de la Musique de très bonne qualité malgré le manque de public,
- Le Vide Grenier : une réussite malgré le temps peu clément,

### Les activités pour la campagne à venir :

L'ensemble des activités reprend.

*Des places sont disponibles pour toutes les activités, n'hésitez pas à vous inscrire si vous êtes intéressé ou simplement venir à un cours pour découvrir l'activité !!*

*(Contact véronique LESAGE au 03 83 64 47 13/ 06 22 66 50 92)*

*- Vous êtes les bienvenus !!-*



Club cuisine

La MJC continuera à vous proposer des activités pour participer à la vie du village,

Elle innovera comme par les années passées pour intéresser le maximum de personnes, jeunes et moins jeunes,

Elle aura toujours besoin de bénévoles, avis aux intéressés car la porte est grande ouverte,

Elle continuera à faire appel à votre compréhension si tout ne se passe pas toujours comme prévu ou voulu par chacun, mais n'oublions pas que nous sommes bénévoles et que par définition nous faisons tout cela pendant notre temps personnel et en dehors de nos horaires de travail.

ET ENFIN, souhaitons que la MJC et les associations soient toujours actives à l'avenir, et puissent compter sur le soutien de tous, habitants et élus

**MERCI ET BONNE ANNEE 2014 A TOUS !**

Pierre Revest

## La Caldé

Une équipe de Bénévoles de La Caldé a participé à la fête de l'éducation populaire qu'a été le



*Rassemblement de la Ligue des Citoyens Bénévoles, le 23 novembre dernier*

à la Maison des Sports de Lorraine à Tomblaine.

Un vrai moment convivial, d'échanges, de partage, de réflexion et de fête qui a prévalu toute la journée.

**Au programme :**

- « Challenge sportif » (sports innovants, jeux coopératifs, ateliers de précision)
- Parcours découverte des initiatives citoyennes des

associations de Meurthe et Moselle.

- Conférence gesticulée (débat mouvant sur l'engagement et la citoyenneté)

- Soirée festive et diverses animations musicales.

Vivement la prochaine fois !

**Prévision :**

La Caldé renforce son investissement dans diverses actions sur le « sport et éducation » et « sport et société » pour tous les publics de l'enfant au senior dans un objectif de bien-être actif. C'est pourquoi, La Caravane du Sport fera étape une journée en avril 2014 à Chaudeney ... des informations détaillées vous seront données le moment venu.

Alain Sommaruga

*Dire moins de soi que la vérité, c'est de la sottise, non de la modestie.*

*Montaigne*

## Retour sur trois mandats.

*Par trois fois nous avons sollicité les suffrages des Caldéniaciens et par trois fois vous avez choisi, dans son intégralité, la liste présentée par Pierre Javelle.*

*Nous avons été élus sur un programme et des engagements; le moment est venu de vous rendre compte de ce que nous avons fait, honnêtement, sans verser dans une autosatisfaction béate. Nous avons fait notre travail d'élus, nous l'avons fait du mieux possible: il n'y a aucune vanité à en être fiers.*

*Bernard Rassinoux*

## Les travaux

Aménagement de l'espace Maurice Carême.

Aménagement de l'entrée du village.

Entretien des routes de Villey le Sec et Pierre la Treiche.

Réalisation de la voirie rue des Coquillottes avec enfouissement des réseaux.

Urbanisation de la zone des Henriottes.

Création de parkings.

Aménagement du chemin d'accès au moulin.

Réhabilitation du centre du village (rues E. Gérard, Paturaud, P. Gantois, place Leredde, rue Cdt Fiatte, carrefours de la mairie et de l'église).



Réunion de chantier

## Mise en valeur et entretien du patrimoine communal



Inauguration de la mairie

Réhabilitation de la mairie. En réalité seuls les murs ont été conservés.

Equipement des locaux de la nouvelle mairie.

Création de deux logements communaux dans l'ancienne école de la rue Paturaud.

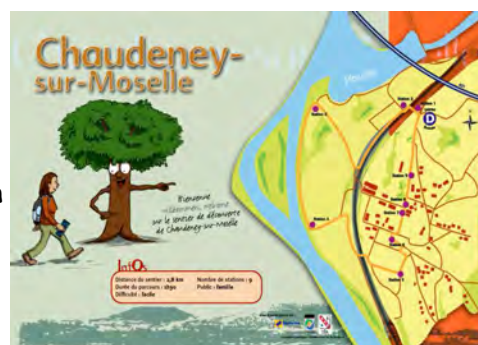
Réfection des enduits intérieurs et extérieurs de l'église.

Réfection du clocher.

Aménagement du cheminement autour de l'église.

Remise en état du calvaire. Signature d'une convention avec la Fondation de France et participation financière au remplacement de la statue de Ste Walburge qui avait été volée.

Implantation d'un sentier découverte.



## Equipements communaux

Remise en peinture des deux écoles.

Equipement d'une classe en matériel ergonomique.

Equipement des classes du primaire en matériel informatique (ordinateurs, tableau interactif...).

Aménagement de la cuisine de la salle M. Bouchot.

Rénovation de la salle M. Bouchot (décoration, chauffage, huisseries).

Réalisation de l'extension de la salle M. Bouchot pour l'accueil des élèves pour le repas de midi.



Inauguration de la médiathèque

Aménagement de l'accueil de la Souris verte (périscolaire) dans la Maison du temps libre.

Ravalement de la façade de la Maison du temps libre.

Création d'une aire de jeux pour les petits (Mont Hachey).

Implantation d'un city-stade à proximité de l'école du Mont Hachey.

Création d'une médiathèque dans les locaux de la mairie.

Construction d'un abri d'accueil place de la mairie.



City-stade

## Développement économique

Chaudeney possède une petite zone industrielle où sont installées les entreprises AXIMUM, PROSIGN et HENRY (déchiquetage de pneus). C'est une source de revenus importante pour la commune.

L'entreprise COLAS (Aximum maintenant) souhaitait s'implanter durablement à Chaudeney; la condition était qu'elle devienne propriétaire des terrains qu'elle occupait. La vente des terrains a permis de fixer l'entreprise sur la commune et de financer partiellement la réhabilitation de la mairie.

## Activités socioculturelles et sportives

Un cadre vie ne se résume pas à des équipements. Nous avons voulu que les habitants puissent s'épanouir dans des activités diverses.

Nous avons favorisé et encouragé l'activité des nombreuses associations de la commune : Familles rurales, MJC, A.S.E.(soutien aux écoles), C.E.P.A (gymnastique adaptée),



Centre aéré



CALDE, Cochon bleu, Souris verte, médiathèque, donneurs de sang, canoë-kayak, ATPCV, Diatonic, Vieilles voitures, AEIM

La commune participe au financement de la Souris verte, du centre aéré pendant le mois juillet, de la Caldéniacienne, du chantier-jeunes.



Fête de la musique



La Caldéniacienne

## La solidarité

Elle s'exerce tout naturellement et comme dans toutes les communes par le canal du CCAS.



Ecole en Mauritanie

La municipalité a également participé à de belles actions de solidarité.

- Aidons Céline. Cette journée en faveur d'une jeune handicapée a permis de récolter des fonds destinés à l'achat d'un lit médicalisé.
- Journée du CCFD consacrée cette année-là à Madagascar

Nous soutenons la journée du téléthon organisée par les familles Mandron et Paxion. Il faut remarquer que la participation des habitants à la marche nocturne est toujours importante.

Depuis plusieurs années, la commune apporte son soutien financier et matériel à l'association "Une Oasis, une école" et au partenariat qu'elle a noué avec l'école primaire du Mont Hachey.



Nous accueillons également les concerts et manifestations de solidarité

proposés régulièrement par l'association DIATONIC.

Mise à disposition de la salle M. Bouchot pour les dons du sang.

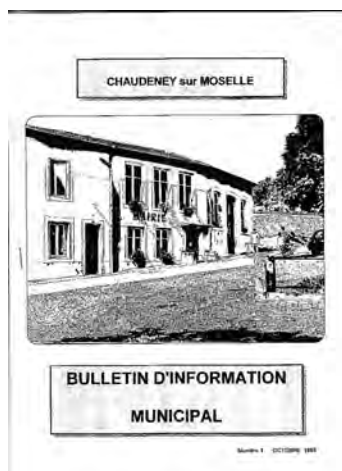


Concert à l'église de Chaudeney

## Information

Nous avons mis en place deux moyens d'information.

- le bulletin municipal trimestriel



Le numéro 1 est sorti au mois d'octobre 1995. Voilà à quoi il ressemblait.

Nous avons fait le choix de fabriquer le bulletin municipal nous-mêmes. Depuis que la commune a fait l'acquisition d'un nouveau photocopieur, il est imprimé avec beaucoup de compétence par notre secrétaire de mairie.

Depuis 1995, nous avons été au rendez-vous chaque 3 mois. Nous avons pris l'engagement de vous informer; promesse tenue.

- Le site internet

[www.mairiedechaudeney.com](http://www.mairiedechaudeney.com)

C'est un outil que nous avons mal utilisé. Il faut du temps et des compétences. Il a été difficile de trouver les deux chez une seule et même personne au sein du conseil municipal. Pouvait mieux faire.

## Finances

Nous avons soldé les emprunts en cours (écoles, Maison du temps libre).

En 19 ans, une seule et modeste augmentation des taux des impôts locaux afin de pouvoir augmenter celui de la taxe professionnelle.

Un emprunt en 2013 pour compléter l'autofinancement des travaux d'aménagement du centre du village. Une partie de cet emprunt sera payée par le remboursement de la TVA. Ce n'est donc qu'une avance de fonds.

## Les jeunes

Abribus, fresque du préau de l'école maternelle, décoration du préau de l'école primaire, mosaïques de la médiathèque (intérieure et extérieure), jardin de l'école primaire, les jeunes ont laissé leur empreinte sur le village.



Cela fait partie de nos très grands motifs de satisfaction.



Inauguration de la mosaïque de la médiathèque

## A32 / A31bis, P.L.U,

Deux dossiers importants pour la vie des habitants du village.

L'autoroute nous mobilise depuis 1996. Le projet n'est pas abandonné. Le collectif des élus concerné par un éventuel barreau autoroutier Gye-Dieulouard maintient son opposition à ce projet.

Nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'élaboration du P.L.U. sans pouvoir donner satisfaction à tout le monde. C'est le type même de dossier où vous faites nécessairement des mécontents. L'intérêt général n'est jamais la somme des intérêts particuliers.

## La Communauté de communes du Toulais évolue ...

Les lois relatives aux E.P.C.I., la décision de la Commission départementale, l'avis des communes concernées et l'arrêté du Préfet font que depuis le 1<sup>er</sup> janvier il y a eu fusion de la Communauté de communes des Côtes en Haye avec celle du Toulais. La commune de Villey le Sec, obligée de quitter l'EPCI de Colombey, a choisi de faire partie elle aussi de notre communauté. La CCT passe donc de 25 à 34 communes et de 35077 à 36626 habitants ; elle ne change pas de nom.

Notre premier conseil communautaire a eu lieu le 6 janvier; il a eu pour objet principal d'adopter les nombreux règlements, les adhésions à diffé-

rents organismes, des décisions administratives, de façon à ce que la communauté puisse fonctionner pendant cette période transitoire jusqu'aux prochaines élections. Dans le futur, la représentation des communes au sein de la communauté va changer puisque les délégués seront 77 au total. En fonction de la population chaque commune aura 1, 2 ou davantage de délégués ; Chaudeney aura, comme actuellement, 2 représentants. Il faut savoir que bon nombre de villages ne disposeront que d'un délégué ; que pour les villages, le ou les représentants seront le maire, ensuite les adjoints dans l'ordre de leur délégation. C'est là l'application stricte de la loi ! Il est

certain que cela posera des problèmes; d'un autre côté il est difficile d'imaginer faire fonctionner des assemblées d'une centaine de membres !

Notre village fait partie d'un EPCI depuis fort longtemps puisque nous étions déjà à l'origine du District Urbain de Toul dans les années 1970. J'ai représenté notre village au sein de cet organisme, comme délégué du village, comme vice président en charge de différentes responsabilités aussi, la dernière étant l'assainissement. Du travail et là aussi beaucoup de satisfactions !

Pierre Javelle.

## L'association des Donneurs de Sang de la Boucle de la Moselle...

...présente ses meilleurs vœux aux Caldéniacien(ne)s et mille mercis à celles et ceux qui ont donné un peu



de leur sang en 2013. Nous espérons les retrouver en 2014 car le temps passe mais les besoins en produits dérivés du sang ne cessent d'augmenter. La fréquentation des collectes du secteur (Chaudeney, Dommartin, Pierre la Treiche, Villey le Sec) s'est maintenue à son niveau habituel avec une cinquantaine de donateurs à chaque fois. Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir quatre ou cinq nouveaux donateurs à chaque collecte, des jeunes et des moins jeunes, il n'est jamais trop tard pour commencer (60 ans pour un premier don). Pour 2014, la première collecte aura lieu à Villey le Sec le 28 janvier à partir de 16 h à la salle polyvalente, les donateurs y seront reçus et chouchoutés par une équipe de bénévoles

toute dévouée à la cause du don du sang. L'échéance suivante sera pour le 18 juin à Pierre la Treiche, puis à Dommartin lès Toul le 22 août et à Chaudeney en octobre mais nous aurons l'occasion d'en reparler. Bonne année 2014 et n'oubliez pas de donner, redonner et donner encore. Merci d'avance.

Jean-Jacques Attenot

## MAIRIE

1 place de la mairie  
54200 Chaudeney sur Moselle

tel. 03 83 43 05 85

Fax 03 83 64 59 31

Courriel [mairie.chaudeney@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaudeney@wanadoo.fr)

Site internet [chaudeneysurmoselle.com](http://chaudeneysurmoselle.com)

## HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 18h à 19h

Mardi et vendredi de 16h à 19h

## PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Lundi, mardi et vendredi de 18h à 19h

## BIBLIOTHEQUE

mardi de 16h à 18h

Mercredi de 15h à 17h

Vendredi de 17h à 19h

**Commune de moins de 1000 habitants**

**Vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale et vous voulez voter**

**aux ÉLECTIONS MUNICIPALES et COMMUNAUTAIRES des 23 et 30 MARS 2014**

**Quelques changements sont à relever par rapport aux élections municipales de 2008.**

### Ce qui change pour les candidats

Tout candidat doit désormais déclarer sa candidature en préfecture ou en sous-préfecture. Ne peuvent être élus que les personnes qui ont déclaré leur candidature. Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée sur une ou des listes, **complètes ou non**.

Le jour du scrutin, sont affichés dans chaque bureau de vote le nombre de conseillers municipaux à élire ainsi que les noms et prénoms des personnes candidates. Il n'y a pas de parité homme/femme imposée.

Au second tour, seuls des candidats présents au 1<sup>er</sup> tour peuvent se présenter, sauf si le nombre des candidats du 1<sup>er</sup> tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

### Ce qui change pour vous, électeurs

Vous ne pouvez voter que pour une personne qui a déclaré sa candidature. Si vous ajoutez le nom d'une personne qui n'est pas candidate, cette voix n'est pas décomptée.

### Ce qui ne change pas

Les candidats sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent à la fois :

- la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls) ;
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux. Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité des voix, le plus âgé est élu.

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, et non par liste. Comme auparavant, les bulletins comportant un nombre de candidats inférieur ou supérieur au nombre de postes à pourvoir sont considérés comme valables.

Vous pouvez toujours « panacher » les listes en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote. Les noms des candidats surnuméraires (c'est-à-dire qui figurent en fin de liste, au-delà du nombre de sièges à pourvoir) et les noms des personnes qui ne sont pas candidates ne seront pas décomptés.

**Attention !**

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir ou si elle ne contient aucun bulletin ou des bulletins comportant des signes ou des annotations.

**Que se passe-t-il lorsque les élections sont terminées ?**

Le conseil municipal ainsi élu désignera en son sein, au scrutin uninominal, secret et à la majorité absolue (aux 2 premiers tours) et à la majorité relative (au 3<sup>e</sup> tour éventuel), **le maire et les adjoints**.

Les membres du conseil municipal seront ensuite classés dans l'ordre du « tableau » officiel : le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux. Les conseillers municipaux prennent rang par ancienneté de leur élection. Si les conseillers sont élus le même jour, l'ordre est déterminé par le plus grand nombre de suffrages obtenus et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Ce « tableau du conseil municipal » fixe l'ordre de désignation des conseillers communautaires qui sont les représentants de la commune à la communauté de communes. Ainsi, la commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de postes à pourvoir. Il n'y a pas de suppléant, sauf si la commune ne dispose que d'un seul siège au conseil de communauté, c'est le maire qui est désigné, avec un conseiller communautaire suppléant qui est le 1<sup>er</sup> adjoint.

Association des maires de Meurthe-et-Moselle - Octobre 2013

### Directeur de la publication

Bernard Rassinoux  
Mairie de Chaudeney

### Equipe de rédaction

Gérard André Pierre Revest  
Anne Jay Alain Sommaruga  
Francis Morreel Bernard Rassinoux  
Anne-Laure Terrier Emmanuel Payeur

Dépôt légal N° 1620

Imprimerie par le secrétariat de mairie